

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CIUSSS) DU
NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL TENUE LE MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016 À 19 H,
À LA SALLE EDGAR-LANGLOIS DU PAVILLON ALBERT-PRÉVOST**

- Présences :** Madame Louise Béliveau, représentante d'une université affiliée
Madame Zina Benshila, représentante du conseil des infirmières et infirmiers
Madame Manon Boily, représentante du conseil multidisciplinaire
Madame Lyne Constantineau, représentante du comité régional sur les services pharmaceutiques
Monsieur Daniel Cyr, membre observateur des fondations
Monsieur Norman Décarie, membre indépendant
Madame Lucie Gérin, membre indépendant
Docteur Pierre Gfeller, président-directeur général
Madame Pierrette Guillaud, représentante du comité des usagers
Madame Geneviève Hotte, membre indépendant
Professeur Michel Janosz, représentant d'une université affiliée
Monsieur Yvon Jasmin, membre indépendant
Monsieur Louis Letellier de Saint-Just, membre indépendant
Madame Alida Piccolo, membre indépendant
Madame Josephine Primiani, représentante du comité de langue anglaise
Docteure Christiane Richard, représentante du département régional de médecine générale
Madame Lucy Rodrigues, membre indépendant
Monsieur Gladimy Télus, membre indépendant
- Absences motivées :** Docteur Zahi Abou Chacra, représentant du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
Madame Marianne Le Roux, membre indépendant
Monsieur Louis Letellier de Saint-Just, membre indépendant
- Membres de la direction présents :** Monsieur Frédéric Abergel, président-directeur général adjoint
Madame Mathilda Abi-Antoun, directrice des services intégrés 1^{re} ligne
Monsieur Alain Bouchard, directeur des ressources financières
Madame Monique Corbeil, conseillère à l'équipe soutien à la transformation
Madame Adélaïde De Melo, directrice des soins infirmiers
Madame Valérie Gascon, directrice adjointe à l'accès et trajectoire de soins
Docteur Marc Giasson, directeur de l'enseignement universitaire
Madame Manon Gignac, conseillère en gestion au bureau du PDG
Monsieur Mario Jarquin, directeur des programmes santé mentale et dépendance
Monsieur Yves Laliberté, directeur des ressources humaines, des communications et affaires juridiques

Madame Suzanne Lavallée, directrice de la qualité, évaluation, performance organisationnelle et éthique
Madame Renée Sauriol, directrice adjointe des communications et des relations avec les médias
Docteure Josée Savoie, directrice générale adjointe du programme de santé physique générale et spécialisée et directrice des services professionnels
Madame Marie-France Simard, directrice générale adjointe des programmes sociaux et réadaptation et directrice du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées

Invités : Docteure Kim Boutet, présidente du CMDP
Monsieur Gilles Villeneuve, directeur adjoint à la logistique et approvisionnement

Madame Jocelyne Delorme fait la prise de notes.

1. POINTS STATUTAIRES

1.1 CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum étant atteint, la présidente, Mme Geneviève Hotte, déclare la séance ouverte à 19 h 05 et souhaite la bienvenue à tous pour cette rencontre au Pavillon Albert-Prévost.

1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié lors de la séance régulière du conseil d'administration tenue le 23 novembre 2016.

1. POINTS STATUTAIRES

- 1.1. Constatation du quorum
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Période de questions du public
- 1.4. Adoption et affaires découlant du procès-verbal de la séance publique d'information du 21 septembre 2016
- 1.5. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 21 septembre 2016
- 1.6. Affaires découlant du procès-verbal de la séance régulière du 21 septembre 2016
- 1.7. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale téléphonique du 27 septembre 2016
- 1.8. Affaires découlant du procès-verbal de la séance spéciale téléphonique du 27 septembre 2016
- 1.9. Informations de la présidente du conseil d'administration
- 1.10. Informations du président-directeur général

2. RAPPORT DES COMITÉS
 - 2.1. Suivi du comité de vérification
 - 2.1.1. Analyse de la situation financière à la période 7 se terminant le 15 octobre 2016
 - 2.2. Suivi du comité de vigilance et de la qualité
 - 2.3. Suivi du comité de gouvernance et d'éthique
 - 2.3.1. Adoption du mandat et de la composition du comité de la mission universitaire
 - 2.3.2. Adoption du mandat et de la composition du comité des ressources humaines
 - 2.3.3. Adoption du questionnaire d'évaluation – Fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités
 - 2.3.4. Reconduction des comités du conseil d'administration
3. POINTS DE DÉCISION (après discussion)
 - 3.1. Politique de gestion et usage du cannabis thérapeutique pour les clientèles hospitalisées ou hébergées et règle d'utilisation du cannabis thérapeutique
 - 3.2. Plan d'action et gestion des parcs de stationnement
 - 3.3. Amendement à la résolution
 - 3.3.1. No 665 – Dre Andrée Robillard
4. POINTS D'INFORMATION ET TABLEAUX DE BORD
 - 4.1. Présentation du ratio normalisé de mortalité hospitalière (RNMH)
 - 4.2. Tableau de bord du CIUSSS
 - 4.3. Rapport de mécanisme d'accès aux services
 - 4.4. Présentation du bilan de transformation 2015-2017 au 30 septembre 2016 et du sondage HEC sur la capacité à changer
5. AGENDA DE CONSENTEMENT (ne requérant pas nécessairement de discussion)
 - 5.1. Affaires médico-administratives
 - 5.1.1. Nomination
 - 5.1.2. Nomination temporaire
 - 5.1.3. Changement de statut
 - 5.1.4. Ajout de privilèges
 - 5.1.5. Congé de service
 - 5.1.6. Congé de maternité
 - 5.1.7. Prolongation d'un congé de service
 - 5.1.8. Démission
 - 5.1.9. Mise à jour des signataires autorisés à la RAMQ
 - 5.2. Autorisation de signature de contrat
 - 5.2.1. Renouvellement du bail – Clinique de pédopsychiatrie
 - 5.2.2. Bail – CLSC de la Petite-Patrie
 - 5.2.3. Renouvellement du bail – Clinique externe de psychiatrie
 - 5.2.4. Réactifs en médecine nucléaire
 - 5.2.5. Mise en œuvre de 111 places en ressources intermédiaires (RI) pour le réseau local de services (RLS) d'Ahuntsic et Montréal-Nord

- 5.2.6. Mise en œuvre de 30 places en ressources intermédiaires (RI) pour le réseau local de services (RLS) de la Petite-Patrie et Villeray
 - 5.2.7. Programme d'aide aux employés (PAE)
 - 5.2.8. Fusion de la paie – RH
 - 5.2.9. Approbation du rapport RR-444
 - 5.3. Addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017
6. PROCHAINE SÉANCE
- 6.1. Séance régulière – 25 janvier 2017 à 18 h – Salle polyvalente (1N-04) du CHSLD Laurendeau
7. LEVÉE DE LA SÉANCE

1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Hotte présente ce point. Elle informe l'assemblée que la période de questions est de 30 minutes et qu'il y a **sept** questions qui ont été annoncées. Le temps alloué pour chaque question est de cinq minutes. La personne qui transmet la question doit se présenter à l'avant et s'adresser aux membres du conseil d'administration.

1- Un représentant des travailleurs, plâtrier-peintre, demande quand allez-vous cesser les obstructions systémiques et le déni de droit concernant l'attribution des primes rétention-attraction des ouvriers spécialisés, tel que convenu dans la lettre d'entente no 46?

M. Yves Laliberté, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, est invité à répondre à la question. Il l'informe qu'il est au fait de ce dossier et qu'il lui transmettra une réponse officielle vers le début décembre.

- Les quatre prochaines questions portent sur les mêmes préoccupations. Une réponse sera adressée à la fin du bloc de questions :

2- M. André Parizeau, résident sur la rue Bois de Boulogne et président du Bloc québécois pour Ahuntsic-Cartierville et porte-parole pour la table de concertation souverainiste dans Ahuntsic, souhaite savoir comment pouvez-vous vous engager à ce que les postes de travailleurs sociaux soient à nouveau ouverts et comblés dans un laps de temps raisonnable, d'autant que le gouvernement vient d'annoncer des surplus ainsi que de son intention d'allouer plus de sommes aux services de santé?

3- Mme Michèle Boisclair, responsable de chantier, Solidarité Ahuntsic, représentante des citoyens, le réseau communautaire, les partenaires institutionnels et les élus de quartier. Elle souhaite savoir comment pourrions-nous assurer un service de qualité aux citoyens vulnérables que nous desservons et comment pourrions-nous assurer une collaboration avec l'accueil psychosocial?

4- Mme Stéphanie Canuel-P, vice-présidente APTS d'Ahuntsic Montréal-Nord et travailleuse sociale, se demande où en êtes-vous dans votre réflexion sur la fermeture de l'accueil, analyse, orientation, référence (AAOR) du CLSC d'Ahuntsic? Elle dépose une pétition citoyenne d'environ 350 signatures pour le maintien des services de l'accueil psychosocial au CLSC d'Ahuntsic.

5- M. Raphael Rebêlo, enseignant et citoyen, ayant signé la pétition, souhaite poser les deux questions suivantes, soit : partagez-vous la vision que l'accès aux soins diminue dans le quartier et vous joindrez-vous publiquement aux citoyens pour dénoncer cet état de fait?

Dr Pierre Gfeller, président-directeur général, informe les membres qu'aucune décision dans ce dossier n'a été prise. Un comité de professionnels a été formé et soumettra des recommandations à la direction afin d'assurer la qualité des services. Il mentionne également que la réorganisation du secteur psychosocial et l'intégration des travailleurs sociaux dans les GMF sont des volontés ministérielles. Il est important de rappeler que le nombre total de postes de travailleurs sociaux demeure inchangé.

Mme Mathilda Abi-Antoun, directrice des services intégrés de 1^{re} ligne, ajoute que la direction tient à assurer les services à la population et qu'une période de transition permettra des adaptations.

6- Mme Lydia Tremblay, présidente du syndicat APTS, désire savoir quelles mesures comptez-vous mettre en place pour solutionner les problèmes vécus dans les équipes de services spécifiques aux jeunes (SSJ) du territoire Bordeaux-Cartierville? Elle rappelle ses dernières visites au conseil d'administration. Elle transmet une lettre d'appui aux membres du conseil d'administration sur les problématiques dans le centre d'activités services spécifiques aux jeunes.

M. Yves Laliberté, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, remercie Mme Tremblay pour le résumé de la situation. Le climat de travail à Bordeaux-Cartierville préoccupe aussi la direction. Des rencontres avec les gestionnaires et les équipes de travail sont proposées pour soutenir et accompagner les équipes. Des mesures énergiques sont prises pour remplacer les absences et combler les postes libres.

Dr Pierre Gfeller est également préoccupé de la situation à Bordeaux-Cartierville. Il y a eu différents types d'absences ou des départs et la dotation de main-d'œuvre spécialisée est difficile à court terme. Le Dr Gfeller souligne, par ailleurs, la création d'un comité des RH du CA prévue à l'ordre du jour de ce soir. Dès la première rencontre, les points sur le climat de travail et la situation de l'assurance salaire seront à l'ordre du jour. Il demande à Mme Tremblay la flexibilité des accréditations syndicales afin d'assurer les services, en particulier en ce qui concerne la mobilité des professionnels volontaires pour travailler dans une autre accréditation.

- 7- M. Guillaume Chouinard, président APTS-HSCM, désire savoir pourquoi la question posée au conseil d'administration du 14 juin 2016 concernant les abolitions de poste d'intervenants en soins spirituels versus la réponse de Mme Marie-France Simard, directrice générale adjointe des programmes sociaux et réadaptation et directrice du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées, sont contradictoires avec la mise en application par le gestionnaire?

Dr Pierre Gfeller débute par une lecture du procès-verbal adopté du 14 juin concernant ce sujet :

Mme Marie-France Simard, directrice générale adjointe des programmes sociaux et de réadaptation, informe le Père Gérard que la direction n'a pas l'intention de procéder à des suppressions de postes, mais de faire une planification selon les besoins et l'offre de service pour l'ensemble de la clientèle du CIUSSS. Il s'agit d'une répartition adéquate des services rendue possible par l'intégration des services liée à la fusion.

Il informe M. Chouinard qu'au 1^{er} avril 2015, il y avait 8 intervenants en soins spirituels et qu'aujourd'hui le nombre est identique. Il ne s'agit que d'une répartition différente des effectifs sur le territoire. D'ailleurs, il informe les participants qu'en ce qui concerne le sacrement des malades, il est donné une fois par année. Il mentionne également qu'il y a une garde assurée 24 h /24, et ce, 7 jours/7, ce qui n'existe pas dans plusieurs établissements comparables.

1.4 ADOPTION ET AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION DU 21 SEPTEMBRE 2016

Aucun suivi n'était requis.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la séance publique d'information du conseil d'administration tenue le 21 septembre 2016.

1.5 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 21 SEPTEMBRE 2016

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, d'adopter tel que modifié le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'administration tenue le 21 septembre 2016.

1.6 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 21 SEPTEMBRE 2016

3.3 Nomination d'un directeur adjoint – Entretien et exploitation des immeubles : M. Philippe Morin-Gendron a débuté ses fonctions le 31 octobre dernier.

4.3 Activités du comité des usagers : Le Dr Gfeller a participé aux activités du comité des usagers le 29 septembre dernier où il a eu l'occasion de rencontrer le directeur général, M. Pierre Blain.

1.7 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 27 SEPTEMBRE 2016

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale téléphonique du conseil d'administration tenue le 27 septembre 2016.

1.8 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 27 SEPTEMBRE 2016

Aucun suivi n'était requis.

1.9 INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Presque tous les membres du conseil d'administration ont été rencontrés pour discuter des défis du conseil d'administration de la prochaine année. Mme Geneviève Hotte, présidente, les remercie de leur disponibilité. D'autres rencontres sont à prévoir avec les autres membres.

Soirée Gala de la Fondation de l'Hôpital Jean-Talon : M. Louis Letellier de St-Just a assisté à cette activité en remplacement de Mme Hotte.

1.10 INFORMATIONS DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dossier OPTILAB : Le CA du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal est le seul à avoir fait parvenir une résolution au ministre de la Santé et des Services sociaux (MSSS), afin de lui faire part de nos inquiétudes. Les travaux se poursuivent avec la collaboration de tous les établissements concernés.

- Le 22 novembre dernier, un reportage a été diffusé sur l'alimentation au CHSLD Notre-Dame-de-la-Merci. Des mesures ont été prises pour rapidement remédier à la situation. Le Dr Gfeller informe les membres qu'il a visité plusieurs CHSLD et en a profité pour goûter des plats. Il a constaté une grande variabilité de ceux-ci d'un endroit à l'autre. Les équipes poursuivent leur travail pour assurer la meilleure qualité possible à la clientèle.
- Le 23 novembre dernier, le Dr Gfeller a effectué une visite à l'urgence de l'Hôpital Fleury pour féliciter les équipes, les chefs de départements, ainsi que le personnel à la direction des services professionnels concernant leur superbe performance. Sur proposition de la Dre Christiane Richard, appuyée par le Dr Pierre Gfeller, la Dre Josée Savoie leur transmettra une lettre de félicitations de la part du conseil d'administration.

- Le 23 novembre dernier, une invitation du ministre de la Santé à déguster un repas de CHSLD nous a été transmise. Une représentante de notre établissement, Mme Patricia Mc Dougall, directrice adjointe à l'hôtellerie, y a participé.
- Le CIUSSS accuse une hausse de l'assurance salaire de 16,6 % par rapport à l'an dernier. Un plan d'action a été élaboré et a été présenté au MSSS. Ce sujet sera également discuté lors de la première rencontre du comité des ressources humaines.

PRÉSENCES DU PDG :

- 29 septembre : Semaine des droits des usagers, activité conjointe, au Complexe Desjardins, du comité des usagers et du Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU).
- 29 septembre : Comité de pilotage – Bureau de la résilience urbaine - Montréal résilient.
- 17 octobre : Visite au 20^e anniversaire du Carrefour Jeunesse-Emploi, Ahuntsic-Bordeaux Cartierville.
- 20 octobre : Visite du quartier Bordeaux-Cartierville – St-Laurent. D'autres visites sont prévues au printemps et le Dr Gfeller souhaite la même activité pour les autres territoires du CIUSSS.
- 21 octobre : Visite au Congrès du RCPU (Regroupement provincial des comités des usagers).
- 24 octobre : Transmission d'une lettre de félicitations à Dr Alexandre Messier pour sa nomination comme lauréat du Prix d'excellence du Collège québécois des médecins de famille.
- 25 octobre : Journée organisationnelle sur la collaboration (à l'interne).
- 26 octobre : Rencontre annuelle à la Maison mère des Sœurs de la Providence.
- 27 octobre : Gala annuel de la Fondation de l'HSCM (record de collecte de fonds).
- 28 octobre : Colloque interdisciplinaire en évaluation – Mot d'ouverture.
- 3 novembre : Événement de reconnaissance – Soirée des retraités.
- 9 novembre : Assemblée générale de la Fondation Ahuntsic Montréal-Nord.
- 10 novembre : Forum clinique du CIUSSS (132 personnes présentes).

- 11 novembre : Conférence de presse sur l'ouverture de la superclinique Plein Ciel.
- 14 novembre : Fin de la Tournée du PDG.
- 14 novembre : Soirée d'information au CUCI.
- 16 novembre : Journée mondiale de la MPOC.
- 17-18 novembre : Forum portant sur les meilleures pratiques en CHSLD. Les présentations ont été transmises aux membres du comité de direction, aux présidents des trois conseils consultatifs et aux membres du conseil d'administration.
- 18 novembre : Journée annuelle du département d'obstétrique-généologie à HSCM - Mot d'ouverture.
- 19 novembre : Gala annuel de la Fondation de l'Hôpital Jean-Talon.

2. RAPPORT DES COMITÉS

2.1 SUIVI DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

La présidente du conseil d'administration informe l'assemblée qu'une rencontre du comité de vérification s'est tenue le lundi 21 novembre dernier.

2.1.1 Analyse de la situation financière à la période 7 se terminant le 15 octobre 2016

En l'absence de Mme Marianne Le Roux, présidente du comité de vérification, M. Yvon Jasmin énumère les différents dossiers qui ont été présentés et recommandés au conseil d'administration, soit les trois renouvellements de baux, les réactifs en médecine nucléaire, les mises en œuvre de places en ressources intermédiaires, le programme d'aide aux employés et la fusion de la paie – RH. En ce qui a trait à l'analyse financière à la période 7, l'établissement projette un déficit cumulatif de 2,4 M\$ et un déficit annuel projeté de l'ordre de 4,8 M\$, pour lequel des mesures correctives sont appliquées. Les principales causes sont l'augmentation des heures supplémentaires, de l'assurance salaire et l'utilisation de la main-d'œuvre indépendante.

M. Alain Bouchard, directeur des ressources financières, poursuit avec les faits saillants de l'analyse de la situation financière à la période 7 se terminant le 15 octobre 2016. Il informe les membres que les dépenses cumulatives à la période 7, particulièrement l'assurance salaire, accusent une hausse de 16,6 %, les heures supplémentaires 12,6 % et la main-d'œuvre indépendante 2,5 %. L'équilibre budgétaire demeure une cible qu'il considère atteignable.

Toutes les équipes sont, par ailleurs, invitées à collaborer et accélérer le déploiement des mesures d'optimisation.

2.2 SUIVI DU COMITÉ DE VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ

La présidente du conseil d'administration informe l'assemblée qu'une rencontre du comité vigilance et de la qualité s'est tenue le 3 novembre. Mme Alida Piccolo est invitée à présenter les différents dossiers qui ont été traités. Elle informe l'assemblée que Mme Suzanne Lavallée, directrice de la qualité, évaluation, performance organisationnelle et éthique sera invitée de façon périodique à ce comité pour les sujets la concernant.

Une présentation des tableaux des engagements et des recommandations a été faite. On note une amélioration de la prise en charge, laquelle s'effectue plus rapidement. Les tableaux d'annulation de chirurgies sont présentés périodiquement afin d'évaluer les évolutions. On poursuit l'examen de ces tableaux.

Une présentation par Mme Suzanne Lavallée, directrice à la qualité, évaluation, performance organisationnelle et éthique, sur l'expérience patient a fait l'objet de discussion. Ce projet et des travaux sont en cours d'évolution. Une vidéo a été présentée et pourrait être transmise aux membres, sur demande.

Mme Roy a résumé le rapport sur l'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services pour la période du 1^{er} avril au 17 septembre 2016. Le volume total des plaintes et d'insatisfactions à ce jour pour 2016-2017 est sensiblement le même qu'en 2015-2016. Les secteurs visés sont les relations interpersonnelles et les soins et services dispensés, plus particulièrement en santé physique générale et spécialisée. En ce qui a trait aux plaintes médicales conclues, le nombre total est moins élevé comparativement à l'année dernière. Les départements et services les plus touchés sont l'omnipratique, la psychiatrie et l'urgence.

Le rapport trimestriel des incidents et des accidents pour la période du 1^{er} avril au 25 juin 2016 a été présenté par Mme Suzanne Lavallée. Il s'agit du premier rapport des incidents et accidents du CIUSSS. On constate une diminution des déclarations pour la mission hébergement, comparativement à la même période en 2015-2016, mais une légère hausse pour la mission hospitalière et l'urgence. Les chutes et les erreurs liées aux médicaments comptent pour 61 % des déclarations, l'hébergement étant le milieu qui produit le plus de déclarations. Des pistes d'amélioration sont en cours.

Pour terminer, un projet d'ordre du jour type et un plan annuel de travail ont été soumis et ont été adoptés. Mme Hotte remercie les membres du comité

2.3 SUIVI DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

En l'absence du président du comité de gouvernance et d'éthique, M. Louis Letellier de St-Just, Mme Louise Béliveau informe les participants qu'une rencontre s'est tenue

le 16 novembre. Elle présente les dossiers qui sont recommandés au conseil d'administration pour adoption.

2.3.1 Adoption du mandat et de la composition du comité de la mission universitaire

Le comité de la mission universitaire veillera à ce que le conseil d'administration s'acquitte de façon efficace de ses responsabilités conformément à la désignation universitaire du CIUSSS. Il se réunira au moins deux fois par année.

Ce comité est formé :

- du président-directeur général ou son représentant;
- des deux représentants de l'Université de Montréal siégeant au CA;
- du directeur de l'enseignement;
- du directeur de la recherche;
- deux autres personnes choisies par le conseil d'administration parmi ses membres.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de gouvernance et d'éthique, de créer le comité de la mission universitaire et de nommer les sept personnes suivantes :

- **Dr Pierre Gfeller**
- **Mme Louise Béliveau**
- **Pr Michel Janosz**
- **Dr Marc Giasson**
- **Dr François Madore**
- **M. Yvon Jasmin**
- **M. Louis Letellier de St-Just**

Rés. : 2016-11/760

2.3.2 Adoption du mandat et de la composition du comité des ressources humaines

La principale fonction du comité des ressources humaines est d'informer le conseil d'administration sur les stratégies mises de l'avant pour favoriser une saine gestion des ressources humaines. Il se réunira au moins trois fois par année et aussi souvent que l'intérêt de l'établissement l'exigera.

Ce comité est formé :

- de trois membres indépendants nommés par le conseil d'administration;
- du président-directeur général ou son représentant;
- du directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de gouvernance et d'éthique, de créer le comité des ressources humaines et de nommer les cinq personnes suivantes :

- Mme Lucy Rodrigues
- Mme Lucie Gérin
- Mme Alida Piccolo
- Dr Pierre Gfeller
- M. Yves Laliberté

Rés. : 2016-11/761

2.3.3 Adoption du questionnaire d'évaluation – Fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités

L'évaluation annuelle du fonctionnement du conseil d'administration s'inscrit dans un processus d'amélioration des pratiques de bonne gouvernance (conformément aux normes d'agrément) et répond à une exigence de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LSSSS). La démarche d'évaluation se veut donc un outil de réflexion pour améliorer le fonctionnement et l'efficacité du conseil d'administration et de ses comités. Ce questionnaire s'inscrit dans le contexte légal et réglementaire suivant :

- *Règlement sur la régie interne du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal;*
- *Loi sur les services de santé et les services sociaux, L.R.Q. chapitre S-4.2, article 181.0.0.1.*

Fonctions : Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonctions d'élaborer des critères pour l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration;

Évaluation : Le comité procède à l'évaluation conformément aux critères approuvés par le conseil.

Une politique viendra ultérieurement encadrer le processus d'évaluation. Dr Gfeller ajoute que le même formulaire d'autoévaluation sera également transmis aux présidents des conseils professionnels à titre d'exemple d'outil d'évaluation.

Pour ce qui est des questionnaires d'autoévaluation des membres du conseil d'administration, Mme Hotte suggère de remplir le questionnaire rapidement lors de la réception afin de soumettre l'ensemble des compilations au Lac-à-l'épaule des membres du conseil d'administration de février.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de gouvernance et d'éthique, d'adopter le questionnaire d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités.

Rés. : 2016-11/762

2.3.4 Reconduction des comités du conseil d'administration

À la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, le conseil d'administration doit reconduire le mandat de ses comités et nommer des membres en remplacement des personnes qui se sont désistées. Un mandat d'une durée de deux ans est proposé.

ATTENDU le désistement de certains membres à des comités du conseil d'administration;

ATTENDU QUE un renouvellement de mandat d'une durée de deux ans;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de gouvernance et d'éthique, de reconduire le mandat des comités du conseil d'administration pour une durée de deux ans et de nommer des membres pour siéger aux comités, comme indiqué ci-dessous.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Fréquence des rencontres : Au moins 4 fois/an 5 membres (majorité de membres indépendants) Durée du mandat : 2 ans/30 septembre 2018 Quorum : 3 membres incluant le PDG	
COMPOSITION	MEMBRES
Un membre indépendant du CA qui le préside	M. Louis Letellier de Saint-Just, président
	Mme Josephine Primiani
	Mme Manon Boily
	Mme Louise Béliveau
Le président-directeur général (membre du comité)	Dr Pierre Gfeller

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Fréquence des rencontres : Au moins 4 fois/an 6 membres (majorité de membres indépendants) Durée du mandat : 2 ans/30 septembre 2018	
COMPOSITION	MEMBRES
Six membres du CA (dont un avec compétence en matière comptable ou financière) dont le président	Mme Marianne Le Roux, présidente
	Mme Geneviève Hotte, (membre)
	M. Gladimy Télus
	M. Daniel Cyr (☉ vote)
	M. Yvon Jasmin
Mme Lucie Gérin	
Le directeur responsable	M. Alain Bouchard
Le président-directeur général (à des fins consultatives)	Dr Pierre Gfeller

COMITÉ DE VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ

Fréquence des rencontres : Au moins 4 fois/an 6 membres Durée du mandat : 2 ans/30 septembre 2018 Quorum : 3 incluant président ou v-prés.	
COMPOSITION	MEMBRES
4 membres indépendants du CA dont un doit être l'une des personnes désignées par le comité des usagers pour siéger au sein du CA	Mme Alida Piccolo, présidente
	Mme Lucy Rodrigues, vice-présidente
	Mme Pierrette Guillaud
	Mme Josephine Primiani
La commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services (membre)	Mme Caroline Roy
Le président-directeur général et directeur responsable (membre)	Dr Pierre Gfeller

COMITÉ D'ÉVALUATION DES MESURES DISCIPLINAIRES

Fréquence des rencontres : Au besoin 3 membres (dont le PDG) Durée du mandat : 2 ans/30 septembre 2018	
COMPOSITION	MEMBRES
Membres indépendants du CA	Dre Christiane Richard
	Mme Alida Piccolo
	Mme Lucy Rodrigues
	M. Yvon Jasmin
Le président-directeur général et directeur responsable	Dr Pierre Gfeller

COMITÉ DE RÉVISION

Fréquence des rencontres : Au besoin 3 membres Durée du mandat : 3 ans	
COMPOSITION	MEMBRES
Un membre indépendant du CA qui le préside	M. Norman Décarie
Deux représentants du CMDP	Dr Jean-Paul Ferron
	Dre Teresa Petraglia
	Dr André Beaupré (substitut)

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Fréquence des rencontres : Au moins 3 fois/an 3 membres Durée du mandat : 2 ans/30 septembre 2018	
COMPOSITION	MEMBRES
Membres indépendants du CA	Mme Lucy Rodrigues
	Mme Lucie Gérin
	Mme Alida Piccolo
Le président-directeur général ou son représentant	Dr Pierre Gfeller
Le directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques	M. Yves Laliberté

COMITÉ DE LA MISSION UNIVERSITAIRE

Fréquence des rencontres : Au moins 2 fois/an 4 membres Durée du mandat : 2 ans/30 septembre 2018	
COMPOSITION	MEMBRES
Membres indépendants du CA	M. Yvon Jasmin
	M. Louis Letellier de St-Just
Représentants de l'Université de Montréal siégeant au CA	Mme Louise Béliveau
	Pr Michel Janosz
Le président-directeur général ou son représentant	Dr Pierre Gfeller
Le directeur de la recherche universitaire	Dr François Madore
Le directeur de l'enseignement universitaire	Dr Marc Giasson

Rés. : 2016-11/763

Mme Hotte propose une pause de 10 minutes. La rencontre se poursuit à 21 h 10.

3. POINTS DE DÉCISION

3.1 POLITIQUE DE GESTION ET USAGE DU CANNABIS THÉRAPEUTIQUE POUR LES CLIENTÈLES HOSPITALISÉES OU HÉBERGÉES ET RÈGLE D'UTILISATION DU CANNABIS THÉRAPEUTIQUE

Dre Josée Savoie, directrice générale adjointe du programme de santé physique générale et spécialisée et directrice des services professionnels, présente ce point, soutenue par Mme Lyne Constantineau, chef du département de la pharmacie.

À l'automne 2013, le Règlement sur le cannabis à des fins médicales a été adopté par Santé Canada. En décembre 2015, le MSSS a publié une circulaire concernant l'organisation des services entourant l'accès au cannabis à des fins médicales pour les clientèles hospitalisées ou hébergées afin d'assurer la continuité d'un traitement pour ces dernières. Cette circulaire a comme conséquence de changer les modalités d'accès des usagers au cannabis thérapeutique et de confier de nouvelles responsabilités aux médecins, infirmières et pharmaciens d'établissements de santé et de services sociaux.

La politique Gestion et usage du cannabis thérapeutique pour les clientèles hospitalisées ou hébergées et la Règle d'utilisation du cannabis thérapeutique visent à encadrer les cliniciens lors de la prescription de cannabis à des fins médicales. Elles ont été adoptées par le comité exécutif du CMDP le 21 juin 2016 et par le comité de régie le 4 octobre 2016.

À la demande des membres, un suivi annuel devra être fait au conseil d'administration.

ATTENDU QUE la continuité du traitement utilisant le cannabis thérapeutique doit être assurée et que son utilisation doit être encadrée;

ATTENDU un suivi annuel au conseil d'administration;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et le comité de régie, d'adopter la politique Gestion et usage du cannabis thérapeutique pour les clientèles hospitalisées ou hébergées et la Règle d'utilisation du cannabis thérapeutique.

Rés. : 2016-11/625

Pr Janosz quitte à partir de ce point.

3.2 PLAN D'ACTION ET GESTION DES PARCS DE STATIONNEMENT

En l'absence de M. Frédéric Cossette, directeur des services techniques, M. Frédéric Abergel est invité à présenter ce point.

La gestion des parcs de stationnement fait l'objet d'une obligation légale en vertu de la réglementation émise par le MSSS établissant une mise en application graduelle des dispositions de la Circulaire 2016-023 relativement à l'exploitation des parcs de stationnement au plus tard le 1^{er} avril 2017. Le CIUSSS dispose de 3 875 espaces de stationnement répartis en 25 installations et points de service.

Afin de répondre aux exigences d'autofinancement des dépenses des parcs de stationnement, le CIUSSS doit mettre en place une structure de tarification des espaces. Pour ce faire, un plan d'action a été établi avec des échéanciers à respecter.

ATTENDU QUE le CIUSSS doit respecter la directive émise par le MSSS établissant une mise en application graduelle des dispositions de la circulaire 2016-023 au plus tard le 1^{er} avril 2017;

ATTENDU QUE ce projet répond aux exigences d'autofinancement des dépenses des parcs de stationnement;

ATTENDU QUE l'aménagement adéquat des aires de stationnement permet de respecter la sécurité des utilisateurs;

ATTENDU QUE le CIUSSS s'engage à respecter la période de gratuité de trente (30) minutes pour les visiteurs et la modulation des tarifs pour atteindre la tarification maximale journalière après quatre (4) heures d'utilisation;

ATTENDU QUE pour chacune des installations du CIUSSS, les tarifs « visiteurs » seront déterminés en fonction des comparables du marché;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de direction du 15 novembre 2016, d'adopter le plan d'action établissant une mise en place graduelle des différentes dispositions.

Rés. : 2016-11/626

Mme Constantineau quitte à partir de ce point

3.3 AMENDEMENT À LA RÉOLUTION

3.3.1 No 665 – Dre Andrée Robillard

Ce point a été déplacé en point de décision à la demande de Dre Josée Savoie, directrice générale adjointe du programme de santé physique générale et spécialisée et directrice des services professionnels, car la résolution doit être modifiée.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter la prolongation du congé de service suivant :

- **Dre Andrée Robillard** (# 86-214), membre actif au Département de médecine familiale du Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci. Son congé de service sera prolongé du 18 juillet 2016 au 18 juillet 2017 à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, mais elle poursuivra ses activités au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci. Cette prolongation de congé de service est associée à la condition qu'advenant un recrutement potentiel, le médecin devra soit reprendre ses activités ou remettre sa démission, ceci dans le but de ne pas mobiliser un PEM dans leur département.

Rés. : 2016-09/665 AMENDÉE

4. POINTS D'INFORMATION

4.1 PRÉSENTATION DU RATIO NORMALISÉ DE MORTALITÉ HOSPITALIÈRE (RNMH)

Dr Pierre Gfeller présente ce point. Il explique que le ratio normalisé de mortalité hospitalière (RNMH) sert à suivre la mortalité hospitalière au fil du temps, permettant aux hôpitaux de mesurer et de surveiller leurs progrès en matière de qualité des soins. Il s'agit d'une mesure importante pour améliorer la sécurité des patients et la qualité des soins.

Le RNMH mesure le ratio du nombre de décès observés sur le nombre de décès prévus, compte tenu du diagnostic et des caractéristiques des patients d'un hôpital de soins de courte durée (âge, sexe, comorbidités, admission urgente ou non, durée de séjour et transfert ou non d'un autre établissement de soins de courte durée), multiplié par 100.

En 2014-2015, on observe une augmentation du RNMH des hôpitaux du CIUSSS NMTL comparativement en 2013-2014.

4.2 TABLEAU DE BORD DU CIUSSS

Ce dossier a fait l'objet de discussion et de présentation lors de la séance plénière. M. Abergel présente un résumé des faits saillants du tableau de bord du CIUSSS. Il

explique que ce plan d'action étant en constante évolution, il est nécessaire de se doter d'une démarche afin de tenir informer le conseil d'administration de l'évolution de ses différents indicateurs. Afin d'effectuer un suivi rigoureux des indicateurs du plan d'action du CIUSSS, un tableau de bord destiné au conseil d'administration, pour les périodes financières P6, P10 et P13, a été développé par la direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance organisationnelle et de l'éthique.

Le document présente les faits saillants à la période 6 sur les activités du CIUSSS et la réalisation du plan d'action.

Depuis cet été, le CIUSSS réalise une démarche d'ordonnement de ses projets, considérant la capacité actuelle limitée à réaliser l'ensemble des projets en même temps, et principalement la capacité de la direction des ressources informationnelles (DRI), de la direction des services techniques (DST) et de la direction des ressources humaines – communications – affaires juridiques (DRHCAJ).

4.3 RAPPORT DE MÉCANISME D'ACCÈS AUX SERVICES

Ce dossier a fait l'objet de discussion et de présentation lors de la séance plénière. M. Abergel présente un résumé des faits saillants du rapport de mécanisme d'accès aux services.

4.4 PRÉSENTATION DU BILAN DE TRANSFORMATION 2015-2017 AU 30 SEPTEMBRE 2016 ET DU SONDAGE HEC SUR LA CAPACITÉ À CHANGER

Mme Monique Corbeil, conseillère à l'équipe soutien à la transformation, présente les principaux points du bilan de transformation 2015-2017 au 30 septembre 2016. Elle informe les membres qu'au 30 septembre 2016, le plan de transformation était complété à 75 %. Ce plan présente les actions incontournables à mener pour réalisation rapidement, avec méthode et cohérence, la transformation majeure découlant de la fusion des cinq anciens établissements au sein du CIUSSS. Il propose donc les principaux résultats et contributions attendus.

On constate, par ailleurs, que les axes relatifs à la transition (gouvernance CIUSSS et structure organisationnelle) présentent des taux de réalisation supérieurs à ceux qui sont en lien avec la transformation (intégration des services et mobilisation) :

- Mettre en place la gouvernance CIUSSS : 79 %
- Actualiser la structure organisationnelle : 96 %
- Intégrer les soins et services : 46 %
- Mobiliser/accompagner dans la transformation : 60 %

Dr Gfeller ajoute que l'objectif de la première année de la transformation visait la mise en place de l'organisation. Pour la deuxième année, l'objectif sera de revoir les modalités de l'offre de services.

Un des membres mentionne que le volet administratif de la nouvelle organisation s'est réalisé de façon exemplaire. Toutefois, l'organisation du volet clinique sera tout

un défi. En effet, Mme Corbeil l'appuie en ajoutant que la détermination des meilleures pratiques et utilisations exige plus de temps, mais réalisable.

Mme Corbeil poursuit en présentant les faits saillants du diagnostic du sondage HEC sur la capacité à changer et son plan d'action qui en découle.

Elle ajoute que le mandat confié au Pôle Santé HEC Montréal consistait à réaliser un diagnostic sur la capacité à changer du CIUSSS et à identifier les principaux enjeux et leviers de changement en vue de réaliser la transformation majeure attendue.

Deux questionnaires ont été transmis à près de 400 employés représentatifs des différents titres d'emploi et provenant de l'ensemble des établissements « fondateurs ».

Le diagnostic posé affirme :

- qu'il s'agit d'un contexte de transformation radicale créant des niveaux élevés d'incertitude quant aux effets de la transformation sur le travail;
- la légitimité des changements;
- les capacités élevées des ressources humaines (sens du travail, sentiment de compétence) à se mobiliser;
- les préoccupations quant à la capacité de mener à bien la transformation (nécessité d'un plan d'action).

Le plan d'action est déterminé selon quatre grands volets et plusieurs actions s'y rapportent, soit :

- Partager le diagnostic et le plan d'action en découlant;
- Développer la nouvelle culture organisationnelle;
- Favoriser l'équilibre entre les cibles de changement et la capacité organisationnelle;
- Soutenir les gestionnaires dans l'intégration de leurs nouveaux rôles.

Les membres remercient Mme Corbeil pour cette présentation.

5. AGENDA DE CONSENTEMENT

5.1 AFFAIRES MÉDICO-ADMINISTRATIVES

Dre Josée Savoie, directrice générale adjointe du programme de santé physique générale et spécialisée et directrice des services professionnels, présente les affaires médico-administratives.

5.1.1 Nomination

Les nominations suivantes ont fait l'objet d'approbation au comité d'examen des titres, au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, à l'Université de Montréal et au MSSS.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter les nominations suivantes :

- **Dre Valérie To** (# à venir), membre actif au Département d'obstétrique-gynécologie et périnatalité, avec privilèges en obstétrique, gynécologie, chirurgie au laser, chirurgie par laparoscopie avancée, échographie obstétricale et gynécologique à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital du Sacré-Cœur et à l'Hôpital Fleury. Docteure To aura sa pratique principale à l'Hôpital Jean-Talon. Cette nomination est conditionnelle à la complétion de sa formation complémentaire.

Rés. : 2016-11/668

- **Dre Ledy-Alexandra Rojas-Orozco** (# 11-185), membre actif au Département d'obstétrique-gynécologie et périnatalité, avec privilèges en obstétrique, gynécologie, chirurgie par laparoscopie avancée, échographie obstétricale et gynécologique et urogynécologie à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital du Sacré-Cœur et à l'Hôpital Fleury. Dre Rojas-Orozco aura sa pratique principale à l'Hôpital Jean-Talon. Cette nomination est conditionnelle à la complétion de sa formation complémentaire d'ici 5 ans.

Rés. : 2016-11/669

- **Dre Annie-Kim Gareau-Labelle** (# 16-773), membre actif au Département d'obstétrique-gynécologie et périnatalité, avec privilèges en obstétrique, gynécologie, chirurgie par laparoscopie avancée, échographie obstétricale et gynécologique et urogynécologie à l'Hôpital du Sacré-Cœur, à l'Hôpital Jean-Talon et à l'Hôpital Fleury. Dre Gareau-Labelle aura sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Cette nomination est conditionnelle à la complétion de sa formation complémentaire.

Rés. : 2016-11/670

- **Dre Gabrielle Crépeau-Gendron** (# 16-501), membre actif au Département de psychiatrie adulte, avec privilèges en gérontopsychiatrie à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2016-11/671

- **Dre Caroline Peyronnard** (# 16-571) membre actif au Département de sciences neurologiques, Service de neurologie, avec privilèges en neurologie, EMG et EEG à l'Hôpital Fleury, à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, à l'Hôpital Jean-Talon et au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci. Dre Peyronnard aura sa pratique principale à l'Hôpital Fleury.

Rés. : 2016-11/672

- **Dre Chimène Zaïani** (# 13-638) membre associé au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie, avec privilèges en cardiologie, échocardiographie et électrocardiographie à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Ces privilèges sont accordés pour une durée

d'un an et conditionnellement au maintien de sa pratique principale au CISSS des Laurentides.

Rés. : 2016-11/673

- **Dre Drigissa-Andrada Ilies (# 07-277)** membre actif au Département de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, avec privilèges en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'Hôpital Rivière-des-Prairies, à l'Hôpital Jean-Talon et à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Dre Ilies aura sa pratique principale à l'Hôpital Rivière-des-Prairies.

Rés. : 2016-11/674

- **Dr René Caissie (# 217307)** membre actif au Département de chirurgie, Service de médecine dentaire, avec privilèges en chirurgie buccale et maxillo-faciale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Jean-Talon.

Rés. : 2016-11/675

- **Dr André Rousseau (# 16502)** membre actif au Département de chirurgie, Service de médecine dentaire, avec privilèges en médecine dentaire à l'Hôpital Rivière-des-Prairies.

Rés. : 2016-11/676

- **Dre Amélie Bernier-Jean (# 16-101)** membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de néphrologie, avec privilèges en néphrologie à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Cette nomination est conditionnelle à la complétion de sa formation complémentaire.

Rés. : 2016-11/677

- **Dre Isabel Coman (# à venir)** membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de pneumologie, avec privilèges en pneumologie, physiologie respiratoire, bronchoscopie et hyperbarie à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Cette nomination est conditionnelle à la complétion de sa formation complémentaire.

Rés. : 2016-11/678

- **Dre Alexandra Mereniuk (# à venir)** membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de dermatologie, avec privilèges en dermatologie à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Cette nomination est conditionnelle à la complétion de sa formation complémentaire.

Rés. : 2016-11/679

- **Mme Claudine Cardin-Tremblay (# 209345)** membre actif au Département de pharmacie, avec privilèges en pharmacie à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, à l'Hôpital Fleury, à l'Hôpital Jean-Talon, aux centres d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci, de Cartierville, de St-Laurent, St-Joseph-de-la-Providence, des Quatre-Saisons et au Pavillon des Bâisseurs.

Rés. : 2016-11/680

5.1.2 Nomination temporaire

Les nominations temporaires suivantes ont fait l'objet d'approbation au comité d'examen des titres, au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et au MSSS.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter les nominations temporaires suivantes :

- **Dr Billee Athalansy Praseuth** (# 11-412), membre actif temporaire au Département de médecine familiale, avec privilèges en médecine générale pour l'hébergement au Centre d'hébergement Paul-Lizotte, pour la période du 12 septembre 2016 au 10 septembre 2017.

Rés. : 2016-11/681

- **Dre Émilie Sandman** (# 16-131), membre actif temporaire au Département de chirurgie, Service d'orthopédie, avec privilèges en chirurgie orthopédique à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, à l'Hôpital Jean-Talon et à l'Hôpital Fleury, pour la période du 1^{er} novembre 2016 au 1^{er} novembre 2017.

Rés. : 2016-11/682

5.1.3 Changement de statut

Le changement de statut suivant a fait l'objet d'approbation au comité d'examen des titres, au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et au MSSS.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter le changement de statut suivant :

- **Dre Monique Ruel** (# 81-406), de membre associé à membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie de l'Hôpital Jean-Talon, à compter du 1^{er} août 2016.

Rés. : 2016-11/683

5.1.4 Ajout de privilèges

Les ajouts de privilèges temporaires suivants ont fait l'objet d'approbation au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en orthopédie à l'Hôpital Jean-Talon et à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal au médecin suivant :

- **Dr Jean Cournoyer** (# 95-221), membre actif au Département de chirurgie, Service d'orthopédie de l'Hôpital Fleury. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon et à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital Fleury.

Rés. : 2016-11/684

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en orthopédie à l'Hôpital Jean-Talon aux médecins suivants :

- **Dr Maurice Duquette** (# 72-405), membre actif au Département de chirurgie, Service d'orthopédie de l'Hôpital Fleury. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital Fleury.

Rés. : 2016-11/685

- **Dre Martine Lévesque** (# 94-360), membre actif au Département de chirurgie, Service d'orthopédie de l'Hôpital Fleury. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital Fleury.

Rés. : 2016-11/686

- **Dr Pierre Major** (# 87-246), membre actif au Département de chirurgie, Service d'orthopédie de l'Hôpital Fleury. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital Fleury.

Rés. : 2016-11/687

- **Dr Sylvain Gagnon** (# 82-130), membre actif au Département de chirurgie, Service d'orthopédie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2016-11/688

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en ORL, chirurgie au laser et chirurgie maxillo-faciale à l'Hôpital Jean-Talon au médecin suivant :

- **Dr Sami Pierre Moubayed** (# 15-236), membre actif au Département de chirurgie, Service d'ORL de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2016-11/689

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et

pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en chirurgie plastique à l'Hôpital Fleury au médecin suivant :

- **Dre Marie-Ève Pépin** (# 14-071), membre actif au Département de chirurgie, Service de chirurgie plastique de l'Hôpital Jean-Talon. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital Jean-Talon.

Rés. : 2016-11/690

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en chirurgie plastique à l'Hôpital Jean-Talon aux médecins suivants :

- **Dr Éric Bensimon** (# 99-362), membre actif au Département de chirurgie, Service de chirurgie plastique de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2016-11/691

- **Dr Chen Lee** (# 88-402), membre actif au Département de chirurgie, Service de chirurgie plastique de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2016-11/692

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en urologie à l'Hôpital Jean-Talon au médecin suivant :

- **Dr Guy Girard** (# 83-353), membre actif au Département de chirurgie, Service d'urologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2016-11/693

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'Hôpital Jean-Talon au médecin suivant :

- **Dre Andréanne Tardif** (# 16-731), membre actif au Département de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de l'Hôpital Rivière-des-Prairies. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital Rivière-des-Prairies.

Rés. : 2016-11/694

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en psychiatrie adulte à l'Hôpital Fleury au médecin suivant :

- **Dre Christiane Bertelli** (# 72-593), membre actif au Département de psychiatrie adulte de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2016-11/695

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en échographie transoesophagienne de monitoring en salle d'opération à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal aux médecins suivants :

- **Dr Guy Beaubien** (# 00-268), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2016-11/696

- **Dr Benoit Bouré** (# 85-322), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2016-11/697

- **Dre Annie Lagacé** (# 01-205), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2016-11/698

- **Dre Nicole Lavoie** (# 80-122), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2016-11/699

- **Dre Mireille Nolet** (# 09-172), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2016-11/700

- **Dre Émilie Richer-Séguin** (# 13-458), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2016-11/701

- **Dr François Rochon** (# 82-093), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2016-11/702

- **Dr Pierre Rousseau** (# 83-050), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2016-11/703

- **Dre Isabelle Tremblay** (# 02-296), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2016-11/704

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en médecine générale extrahospitalière au Centre d'hébergement Auclair et au Centre d'hébergement des Quatre-Saisons aux médecins suivants :

- **Dre Krystina Arnone** (# 13-577), membre actif au Département de médecine familiale du Centre d'hébergement Paul-Gouin et de l'Hôpital Jean-Talon.

Rés. : 2016-11/705

- **Dre Christina Constantinescu** (# 92-101), membre actif au Département de médecine familiale du Centre d'hébergement Paul-Gouin et du CLSC Petite-Patrie.

Rés. : 2016-11/706

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en médecine générale extrahospitalière au Centre d'hébergement Auclair et au Centre d'hébergement de Louvain et de privilèges en médecine générale intrahospitalière - soins palliatifs à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital Fleury et au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci au médecin suivant :

- **Dre Claudine Blanchette** (# 01-050), membre actif au Département de médecine familiale du Centre d'hébergement Paul-Gouin et de l'Hôpital Jean-Talon.

Rés. : 2016-11/707

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en soins physiques et soins psychiatriques en médecine générale – milieu psychiatrique au Pavillon Albert-Prévost de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et en médecine générale intrahospitalière - soins palliatifs à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, à l'Hôpital Fleury et au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci au médecin suivant :

- **Dr Marc Descôteaux** (# 95-442), membre associé au Département de médecine familiale de l'Hôpital Jean-Talon.

Rés. : 2016-11/708

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et

pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en médecine générale hospitalière à l'Hôpital Jean-Talon et en soins psychiatriques en médecine générale – milieu psychiatrique au Pavillon Albert-Prévost de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal au médecin suivant :

- **Dre Nathalie Émond** (# 95-322), membre actif au Département de médecine familiale de l'Hôpital Fleury.

Rés. : 2016-11/709

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en médecine générale extrahospitalière au Centre d'hébergement Paul-Gouin et au Centre d'hébergement des Quatre-Saisons au médecin suivant :

- **Dr Jean-Pascal Houlachi** (# 97-113), membre actif au Département de médecine familiale du Centre d'hébergement Auclair et de l'Hôpital Jean-Talon.

Rés. : 2016-11/710

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en médecine générale extrahospitalière au Centre d'hébergement Paul-Gouin et au Centre d'hébergement Auclair au médecin suivant :

- **Dr André Loïselle** (# 78-230), membre actif au Département de médecine familiale du Centre d'hébergement des Quatre-Saisons.

Rés. : 2016-11/711

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en médecine générale extrahospitalière au Centre d'hébergement Paul-Gouin, au Centre d'hébergement Auclair et au Centre d'hébergement des Quatre-Saisons au médecin suivant :

- **Dre Thi Than Tra Nguyen** (# 97-038), membre actif au Département de médecine familiale de l'Hôpital Jean-Talon.

Rés. : 2016-11/712

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en médecine générale extrahospitalière au Centre d'hébergement Auclair et au Centre d'hébergement des Quatre-Saisons, en hébergement et à l'Hôpital Jean-Talon au médecin suivant :

- **Dr Philippe André Mathieu** (# 16-269), membre actif au Département de médecine familiale du Centre d'hébergement Paul-Gouin.

Rés. : 2016-11/713

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en remplacement de docteure Geneviève Leduc, du 4 novembre 2016 au 1^{er} juillet 2017, en médecine d'urgence à l'Hôpital Jean-Talon au médecin suivant :

- **Dr Philippe André Mathieu** (# 16-269), membre actif au Département de médecine familiale du Centre d'hébergement Paul-Gouin.

Rés. : 2016-11/714

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en médecine générale intrahospitalière - soins palliatifs à l'Hôpital Jean-Talon et à l'Hôpital Fleury aux médecins suivants :

- **Dr Johnny Aintablian** (# 15-409), membre associé au Département de médecine familiale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et du Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci.

Rés. : 2016-11/715

- **Dre Anne Bhéreur** (# 03-036), membre actif au Département de médecine familiale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et du Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci.

Rés. : 2016-11/716

- **Dre Fadila Boubekour** (# 98-032), membre actif au Département de médecine familiale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et du Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci.

Rés. : 2016-11/717

- **Dre Marie-Josée Caron** (# 90-245), membre actif au Département de médecine familiale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et du Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci.

Rés. : 2016-11/718

- **Dre Danielle Grandmont** (# 97-107), membre actif au Département de médecine familiale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et du Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci.

Rés. : 2016-11/719

- **Dre Anh Xuan Anne Montbazet** (# 11-550), membre associé au Département de médecine familiale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et du Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci.

Rés. : 2016-11/720

- **Dre Olivia Nguyen** (# 09-029), membre actif au Département de médecine familiale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et du Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci.

Rés. : 2016-11/721

- **Dre Marjorie Tremblay** (# 03-180), membre actif au Département de médecine familiale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et du Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci.

Rés. : 2016-11/722

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en médecine générale intrahospitalière - soins palliatifs à l'Hôpital Fleury au médecin suivant :

- **Dr Richard Deguire** (# 12-304), membre actif au Département de médecine familiale du CLSC Villeray et de l'Hôpital Jean-Talon.

Rés. : 2016-11/723

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en médecine générale intrahospitalière - soins palliatifs à l'Hôpital Fleury et en médecine générale extra-hospitalière - soins à domicile au CLSC de Villeray et CLSC de La Petite-Patrie au médecin suivant :

- **Dre Marie-Hélène Marchand** (# 11-153), membre actif au Département de médecine familiale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et du Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci.

Rés. : 2016-11/724

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en médecine générale intrahospitalière - soins palliatifs au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci, à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, à l'Hôpital Jean-Talon et à l'Hôpital Fleury et médecine générale extra-hospitalière - soins à domicile au CLSC de Montréal-Nord au médecin suivant :

- **Dre Lila Nguyen** (# 14-538), membre actif au Département de médecine familiale du CLSC d'Ahuntsic.

Rés. : 2016-11/725

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en médecine

générale au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci au médecin suivant :

- **Dre Christiane Roy** (# 90-320), membre actif au Département de médecine familiale du Centre d'hébergement de Cartierville

Rés. : 2016-11/726

5.1.5 Congé de service

Les congés de service suivants ont fait l'objet d'approbation au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter les congés de service suivants :

- **Dr Denis Laurendeau** (# 68-246), membre actif au Département de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, du 31 janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Rés. : 2016-11/727

- **Dre Josiane D'Amico** (# 02-013), membre actif au Département de médecine familiale. Son congé de service sera du 9 décembre 2016 au 8 décembre 2017 au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci, mais elle continuera ses activités à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2016-11/728

- **Dre Krystina Arnone** (# 13-577), membre actif au Département de médecine familiale du Centre d'hébergement Paul-Gouin et de l'Hôpital Jean-Talon, du 15 décembre 2016 au 1^{er} janvier 2018.

Rés. : 2016-11/729

- **Dre Isabelle Sarah Lévesque** (# 13-223), membre actif au Département de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de l'Hôpital Jean-Talon, du 1^{er} novembre 2016 au 6 février 2017.

Rés. : 2016-11/730

- **Dr Tuong Minh Nguyen** (# 97-416), membre actif au Département de médecine d'urgence de l'Hôpital Jean-Talon, du 8 janvier 2017 au 8 juillet 2017.

Rés. : 2016-11/731

5.1.6 Congé de maternité

Les congés de maternité suivants ont fait l'objet d'approbation au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter les congés de maternité suivants :

- **Dre Isabelle Chapdelaine** (# 11-281), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de néphrologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, du 13 octobre 2016 au 1^{P^{er}}P juillet 2017.

Rés. : 2016-11/732

- **Dre Guylaine Lajeunesse-Viens** (# 12-346), membre actif au Département de médecine familiale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, du 30 décembre 2016 au 30 décembre 2017.

Rés. : 2016-11/733

- **Dre Ann-Marie Lonergan** (# 12-023), membre actif au Département de médecine d'urgence de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, du 15 octobre 2016 au 15 octobre 2017.

Rés. : 2016-11/734

- **Dre Janius Tsang** (# 09-318), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital Jean-Talon, du 3 janvier 2017 au 1^{P^{er}}P juillet 2017.

Rés. : 2016-11/735

- **Dre Véronique Beaudry** (# 06-318), membre actif au Département de médecine d'urgence de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, du 14 janvier 2017 au 4 septembre 2017.

Rés. : 2016-11/736

5.1.7 Prolongation d'un congé de service

La prolongation des congés de service suivants a fait l'objet d'approbation au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter la prolongation des congés de service suivants :

- **Dre Marie-France Pelland** (# 98-153), membre actif au Département de médecine familiale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, du 16 janvier 2017 au 17 décembre 2017. Cette prolongation de congé de service est associée à la condition qu'advenant un recrutement potentiel, le médecin devra soit reprendre ses activités ou remettre sa démission, ceci dans le but de ne pas mobiliser un PEM dans leur département.

Rés. : 2016-11/737

- **Dre Myriam Lessard** (# 10-330), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de néphrologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, du 1^{er} novembre 2016 au 30 avril 2017. Cette prolongation de congé de service est associée à la condition qu'advenant un recrutement potentiel, le médecin devra soit reprendre ses activités ou remettre sa démission, ceci dans le but de ne pas mobiliser un PEM dans leur département.

Rés. : 2016-11/738

5.1.8 Démission

Les démissions suivantes ont fait l'objet d'approbation au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter les démissions suivantes :

- **Dre Maude Saint-Jean** (# 03-438), membre actif au Département de biologie médicale, Service de microbiologie-infectiologie de l'Hôpital Fleury, à compter du 2 janvier 2017.

Rés. : 2016-11/739

- **Dre Diane Milot** (# 80-534), membre actif au Département de médecine familiale au CLSC d'Ahuntsic, à compter du 1^{er} janvier 2017.

Rés. : 2016-11/740

- **Dr Pedro Poso Ruiz Neto** (# 01-457), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital Fleury, à compter du 16 décembre 2016.

Rés. : 2016-11/741

- **Dre Isabelle Marcoux** (# 07-168), membre actif au département de médecine d'urgence de l'Hôpital Fleury, à compter du 7 décembre 2016.

Rés. : 2016-11/742

- **M. Jean-François Guévin** (# 090164), membre actif au Département de pharmacie de l'Hôpital Jean-Talon, à compter du 25 novembre 2016.

Rés. : 2016-11/743

- **Dre Laurie Lafontaine** (# 10-396), membre associé au Département de médecine d'urgence de l'Hôpital Jean-Talon, à compter du 1^{er} novembre 2016.

Rés. : 2016-11/744

- **Dr François Bourassa** (# 12-493), membre actif au Département de médecine familiale du Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci, à compter du 6 décembre 2016.

Rés. : 2016-11/745

- **Dre Rola Baram** (# 03-141), membre actif au Département de médecine familiale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, à compter du 19 janvier 2017.

Rés. : 2016-11/746

- **Dr Frédéric Arsenault** (# 12-199), membre actif au Département d'imagerie médicale, Service de médecine nucléaire de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, à compter du 10 novembre 2016.

Rés. : 2016-11/747

- **Dre Christiane Girard** (# 75585), membre associé au Département de chirurgie, Service de médecine dentaire de l’Hôpital Rivière-des-Prairies, à compter du 31 décembre 2016.

Rés. : 2016-11/748

5.1.9 Mise à jour des signataires autorisés à la RAMQ

Le registre des signataires autorisés à la RAMQ a été révisé.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, d’adopter la révision du registre des signataires autorisés à la RAMQ de l’Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Ajout : Dre Barbara Duda

Le registre se lit comme suit :

<u>Pavillon principal</u>	<u>Pavillon principal</u>	<u>Pavillon Albert-Prévost</u>
Dr Guy Beaubien	Mme Marie-Eve Mauger	Dre Christiane Bertelli
Dr Louis R. Bégin	Dr Cao Luan Rémy Nguyen	Dre Sylvaine De Plaen
Mme Joanne Béland	Dre Nathalie Neveu	Dr Daniel Dumont
Mme Marie-Josée Béliveau	Dre Olivia Nguyen	Dr Lambert Farand
Dre Josiane D’Amico	Dr Schiller Pierre-Louis	Dre Marie-Hélène Gobeil
Dr Ronald Denis	Dr Claude Piette	Dr Sylvain Laniel
Dre Barbara Duda	Dr Éric Piette	Dr Alain Lebel
Dr Alex Desautels	Dre Marie-Michelle Robert	Dr Jean Leblanc
Dre Betty Gabay	Dr Dave Ross	Dr André Lelièvre
Dre Sonia Gagnon	Dr Pierre Rousseau	Dr Yvan Pelletier
Dr François-Xavier Garneau	Dr Érick Schampaert	Dr Samie Edouard Saba
Dr Pierre Gfeller	Dr Stéphan Troyanov	Dre Nathalie Shamlian
Dr Steve Alex Gibbs	Dr Yves Troyanov	Dre Than-Lan Ngo
Dr Hugues Jeanmart	Dr Alain Verdant	Dre Rahel Wolde-Giorghis
Dr Éric Lalonde	Dre Rahel Wolde-Giorghis	
Dr André Lelièvre		

Rés. : 2016-11/749

5.2 AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONTRAT

5.2.1 Renouvellement du bail – Clinique de pédopsychiatrie

Depuis la fusion, la gestion des baux a été décentralisée aux établissements. Afin de réduire les engagements locatifs du CIUSSS, les locations d’espace, dans le cadre de l’optimisation du parc immobilier seront revues ainsi que les solutions immobilières disponibles.

Le CIUSSS requiert l’autorisation du conseil d’administration pour le renouvellement du bail de l’espace situé au 2, Place Laval, bureau 485, Laval, d’une superficie de 333,3 m².

Cette entente de location prévoit un renouvellement de bail avec le Fonds de placement immobilier COMINAR pour une période additionnelle d’une année

débutant le 1^{er} décembre 2016 et se terminant le 30 novembre 2017. Des négociations sont en cours avec le CISSS de Laval pour transférer les activités de pédopsychiatrie à même les sites existants du CISSS de Laval, ce qui permettrait au CIUSSS de mettre fin à ce bail.

Le MSSS a autorisé le CIUSSS à procéder au renouvellement de la location des locaux.

ATTENDU QUE le Bail Original, le Premier Amendement, le Deuxième Amendement, le Troisième Amendement, le Quatrième Amendement, le Cinquième Amendement et le Sixième Amendement sont collectivement ci-après appelés le « Bail »;

ATTENDU QUE les parties conviennent, par le présent amendement, de modifier le nom légal du Locataire suite à une fusion datée du 1^{er} avril 2015 et de renouveler le terme du Bail pour une période additionnelle d'un (1) an, débutant le 1^{er} décembre 2016 et prenant fin le 30 novembre 2017 (le « Septième amendement »);

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de vérification, d'approuver le renouvellement du bail de la clinique de pédopsychiatrie située au 2, Place Laval, bureau 485, Laval.

Rés. : 2016-11/750

5.2.2 Bail – CLSC de la Petite-Patrie

Depuis la fusion, la gestion des baux a été décentralisée aux établissements. Afin de réduire les engagements locatifs du CIUSSS, les locations d'espace, dans le cadre de l'optimisation du parc immobilier seront revues ainsi que les solutions immobilières disponibles.

Le CIUSSS requiert l'autorisation du conseil d'administration pour la signature du bail des espaces sis aux 6511 et 6517, rue Saint-Denis, Montréal, d'une superficie de 233,7 m².

Cette entente de location prévoit une signature de bail avec la Fabrique de la paroisse de St-Édouard pour une période de cinq (5) ans débutant le 1^{er} août 2016 et se terminant le 31 juillet 2021. Les espaces sont loués à long terme pour les activités cliniques du CLSC.

Le MSSS a autorisé le CIUSSS à procéder à la signature du bail de la location des locaux.

ATTENDU QUE le présent bail est fait pour une durée de cinq (5) ans, il entre en vigueur le 1^{er} août 2016 et se termine le 31 juillet 2021;

ATTENDU QUE ce bail est fait en considération d'un loyer annuel de 23 192 \$ payable au début de chaque mois, à raison d'un loyer mensuel de 1 933 \$;

ATTENDU QUE le locataire (le CIUSSS) se réserve le droit en tout temps de mettre fin au bail, moyennant un préavis écrit de un (1) an;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de vérification, d'approuver la signature du bail du CLSC de la Petite-Patrie situé aux 6511 et 6517, rue Saint-Denis, Montréal.

Rés. : 2016-11/751

5.2.3 Renouvellement du bail – Clinique externe de psychiatrie

Depuis la fusion, la gestion des baux a été décentralisée aux établissements. Afin de réduire les engagements locatifs du CIUSSS, les locations d'espace, dans le cadre de l'optimisation du parc immobilier seront revues ainsi que les solutions immobilières disponibles.

Le CIUSSS requiert l'autorisation du conseil d'administration pour le renouvellement du bail de l'espace situé au 1575, Henri-Bourassa Ouest, Suites 275 et 505, Montréal, d'une superficie de 1671,04 m².

Cette entente de location prévoit un renouvellement de bail avec Healthcare Properties Holdings Ltd, représenté par NorthWest Healthcare Properties Corporation, pour une période de deux (2) années débutant le 16 mars 2017 et se terminant le 15 mars 2019. Possibilité de mettre fin au bail avec un préavis de six (6) mois. Notre objectif est de louer ces espaces pour une (1) année et de mettre fin au bail le 15 mars 2018.

Le MSSS a autorisé le CIUSSS à procéder au renouvellement de la location des locaux pour deux (2) années.

ATTENDU QUE le Locataire loue déjà du Locateur deux (2) emplacements (ci-après appelés les « Lieux Loués »), d'une superficie locative totale d'approximativement mille six cent soixante et onze point zéro quatre mètres carrés locatifs (1671,04 m²) situés aux 2^e étage et 5^e étage et portant respectivement les numéros 275 et 505 de l'édifice situé au 1575, boulevard Henri-Bourassa Ouest, en la ville de Montréal, Province de Québec, H3M 3A9 (ci-après nommé l'« IMMEUBLE », et ce, aux termes d'un Bail signé en date du douze mai mille neuf cent quatre-vingt-treize (12 mai 1993), suivi d'amendements signés le trente mars mille neuf cent quatre-vingt-quinze (30 mars 1995), le vingt-neuf septembre mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (29 septembre 1998), le dix décembre deux mille trois (10 décembre 2003), le vingt-deux octobre 2008 (22 octobre 2008) et le vingt-deux décembre 2016 (ci-après appelé le « BAIL »);

ATTENDU QUE le Locataire désire renouveler le terme du BAIL pour une période additionnelle de deux (2) années, et ce, à compter du 16 mars 2017 jusqu'au 15 mars 2019;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de vérification, d'approuver le renouvellement du bail de la clinique de psychiatrie externe, située au 1575, Henri-Bourassa Ouest, Suites 275 et 505, Montréal.

Rés. : 2016-11/752

5.2.4 Réactifs en médecine nucléaire

Le CIUSSS doit renouveler son contrat d'approvisionnement en réactifs pour les activités en médecine nucléaire dans le contexte de fermeture imminente du réacteur nucléaire de Chalk River, important producteur mondial situé en Ontario. Cette situation cause un phénomène de pénurie de réactifs qui provoque une hausse des prix étant donné que les distributeurs de ces produits doivent maintenant s'approvisionner à l'extérieur de l'Amérique.

Le CIUSSS a publié, le 8 juin dernier, l'appel d'offres CNMTL2016-013 pour des réactifs en médecine nucléaire. Quatre (4) fournisseurs ont déposé une soumission, soit Jubilant Draximage, Isologic, Lantheus et Mallinckrodt pour plus de trente (30) produits qui se déclinent en trois (3) catégories, soit les générateurs, les unidoses et les trousse de réactifs.

Les offres de ces quatre (4) soumissionnaires ont été analysées selon le mode d'adjudication du plus bas prix conforme pour chaque produit, et ce, pour une période de deux (2) ans commençant le 21 juillet 2016 avec une possibilité de deux (2) options de prolongation d'une (1) année chacune pour une fin de contrat maximum au 31 août 2020. Les contrats pour l'ensemble de ces produits se répartiraient de la façon suivante entre les quatre (4) soumissionnaires :

Jubilant Drazimage	325 949 \$
Isologic	1 105 474 \$
Lantheus	26 991 \$
Mallinckrodt	1 595 522 \$

Conformément à la politique d'approvisionnement DRF-0001 en vigueur au CIUSSS, il est nécessaire, pour deux (2) des fournisseurs précités, d'obtenir l'approbation du conseil d'administration pour autoriser le président-directeur général du CIUSSS, Dr Pierre Gfeller, à signer un contrat d'une valeur supérieure à un (1) million de dollars.

ATTENDU QUE le CIUSSS désire assurer l'approvisionnement en réactifs pour la médecine nucléaire dans un contexte de fermeture imminente d'un important producteur mondial canadien, exerçant une pression à la hausse des prix du marché pour ces produits;

ATTENDU QUE ces achats de 3 053 936 \$, incluant la hausse des prix attendue de 673 752 \$ pour la durée totale des contrats de quatre (4) années, incluant les deux (2) prolongation d'une (1) année, sont entièrement prévus au budget;

ATTENDU QUE le comité de vérification, lors de sa rencontre du 21 novembre 2016, a recommandé la conclusion des contrats de réactifs;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de vérification, d'autoriser le président-directeur général, Dr Pierre Gfeller, à signer, les contrats de réactifs en médecine nucléaire pour une période totale de quatre (4) ans, incluant les deux (2) années de prolongation, et ce, auprès de deux (2) fournisseurs pour lesquels les contrats excéderont le seuil de 1 M\$, soit Isologic (1 105 474 \$) et Mallinckrodt (1 595 522 \$).

Rés. : 2016-11/753

5.2.5 Mise en œuvre de 111 places en ressources intermédiaires (RI) pour le réseau local de services (RLS) d'Ahuntsic et Montréal-Nord

Dans le cadre de l'initiative stratégique de la direction programme soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA), spécifiquement l'objectif d'optimiser les places en hébergement de longue durée en CHSLD et en ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF), le comité de direction du CIUSSS a approuvé la recommandation suivante lors de sa rencontre du 13 mai 2016 :

- La fermeture de la vocation du CHSLD de Louvain permettant ainsi d'utiliser en tout ou en partie le budget pour la création de places en ressources intermédiaires.

Pour réaliser cet objectif, la direction programme SAPA, en collaboration avec la direction adjointe - logistique et approvisionnement, ont lancé deux (2) appels d'offres publics afin de conclure deux (2) contrats distincts avec chacun un promoteur ayant la capacité de répondre à l'objectif visé, soit de mettre en œuvre cent quarante-et-une (141) places de ressources intermédiaires réparties sur deux (2) secteurs du CIUSSS.

Un premier appel d'offres public avait pour but de mettre sous contrat un promoteur ayant la capacité de répondre à l'objectif visé, soit de mettre en œuvre cent onze (111) places en ressources intermédiaires.

La durée du contrat est de dix (10) ans ferme et d'une option de prolongation de cinq (5) ans pour un total de quinze (15) ans.

L'appel d'offres portant le no CNMRTL2016-012 a été lancé le 29 juillet 2016. L'ouverture a eu lieu le 30 septembre 2016.

Le mode d'adjudication de l'appel d'offres est la note finale la plus élevée (qualité seulement). Le coût de l'entente est déterminé en vertu du cadre de référence des ressources intermédiaires et des ressources de type familial (RI-RTF), ainsi que de la circulaire ministérielle 2014-035 (révisée 2015-03-13) et 2014-035 Annexe 1 - Rétribution des services en RI (révisée 2015-07-22).

Quatre (4) soumissionnaires ont déposé une offre, soit :

Soumissionnaire	Note finale
Groupe immobilier Global – Carrefour Fleury (Phase 2)	90 %
L'Ancien pensionnat CSP	85,7%
Ressource Notre-Dame-de-la-Paix	75,5 %
Micheline Vilmé – Résidence-des-Récollets	Échec

Au terme de cette analyse, la note finale la plus élevée est octroyée à Groupe immobilier Global – Carrefour Fleury (Phase 2).

Conformément à la politique d'approvisionnement DRF-0001 du CIUSSS, il est nécessaire d'obtenir l'approbation du conseil d'administration pour autoriser le président-directeur général, Dr Pierre Gfeller, à signer un contrat d'une valeur supérieure à un (1) million de dollars.

ATTENDU QUE la fermeture du CHSLD de Louvain permet d'utiliser en tout ou en partie le budget pour la création de cent quarante-et-une (141) places en ressources intermédiaires;

ATTENDU QUE le CIUSSS désire conclure deux (2) contrats; un de trente (30) places et un de cent onze (111) places en ressources intermédiaires d'une durée de quinze (15) ans chacun, et ce, afin de mieux répondre aux besoins de la population de notre territoire;

ATTENDU QUE ce contrat, pour cent onze (111) places en ressources intermédiaires, permettra des économies estimées de 855 826 \$ par année;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de vérification, d'autoriser le président-directeur général, Dr Pierre Gfeller, à signer un contrat avec le Groupe Immobilier Global – Carrefour Fleury (Phase 2) pour la mise en œuvre de cent onze (111) places en ressources intermédiaires dont la valeur du contrat, sur la période de quinze (15) ans incluant la période de prolongation de cinq (5) ans, est de 79 039 980 \$.

Il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de vérification, d'autoriser la direction adjointe SAD-RNI-SP à agir à titre de porteur du dossier de mise en œuvre en collaboration avec la direction adjointe à l'hébergement, la direction des ressources financières, la direction des services techniques et la direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques.

Rés. : 2016-11/754

5.2.6 Mise en œuvre de 30 places en ressources intermédiaires (RI) pour le réseau local de services (RLS) de la Petite-Patrie et Villeray

Dans le cadre de l'initiative stratégique de la direction programme SAPA, spécifiquement l'objectif d'optimiser les places en hébergement de longue durée en CHSLD et en ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF), le comité de

direction du CIUSSS a approuvé la recommandation suivante lors de sa rencontre du 13 mai 2016 :

- La fermeture de la vocation du CHSLD de Louvain permettant ainsi d'utiliser en tout ou en partie le budget pour la création de places en ressources intermédiaires.

Pour réaliser cet objectif, la direction programme SAPA, en collaboration avec la direction adjointe logistique et approvisionnement, ont lancé deux (2) appels d'offres publics afin de conclure deux (2) contrats distincts avec chacun un promoteur ayant la capacité de répondre à l'objectif visé, soit de mettre en œuvre cent quarante-et-une (141) place de ressources intermédiaires réparties sur deux (2) secteurs du CIUSSS.

Un deuxième appel d'offres public avait pour but de mettre sous contrat un promoteur ayant la capacité de répondre à l'objectif visé, soit de mettre en œuvre trente (30) places en ressources intermédiaires.

La durée du contrat est de dix (10) ans ferme et d'une option de prolongation de cinq (5) ans pour un total de quinze (15) ans.

L'appel d'offres portant le no CNMTL2016-023 a été lancé le 29 juillet 2016. L'ouverture a eu lieu le 30 septembre 2016.

Le mode d'adjudication de l'appel d'offres est la note finale la plus élevée (qualité seulement). Le coût de l'entente est déterminé en vertu du cadre de référence des ressources intermédiaires et des ressources de type familial (RI-RTF), ainsi que de la circulaire ministérielle 2014-035 (révisée 2015-03-13) et 2014-035 Annexe 1 - Rétribution des services en RI (révisée 2015-07-22).

Un seul soumissionnaire a déposé une offre, soit : Groupe immobilier Global – Jardin de la Patrie pour une note finale de 90 % au terme de l'analyse.

L'autorisation du président-directeur général pour poursuivre le processus en vertu de l'article 46 al.2 (2°) du RCS a été obtenue le 27 octobre 2016 puisqu'un seul soumissionnaire a présenté une soumission acceptable à la suite d'une évaluation de la qualité.

Conformément à la politique d'approvisionnement DRF-0001 du CIUSSS, il est nécessaire d'obtenir l'approbation du conseil d'administration pour autoriser le président-directeur général, Dr Pierre Gfeller, à signer un contrat d'une valeur supérieure à un (1) million de dollars.

ATTENDU QUE la fermeture du CHSLD de Louvain permet d'utiliser en tout ou en partie le budget pour la création de cent quarante-et-une (141) places en ressources intermédiaires;

ATTENDU QUE le CIUSSS désire conclure deux (2) contrats; un de trente (30) places et un de cent onze (111) places en ressources

intermédiaires d'une durée de quinze (15) ans chacun, et ce, afin de mieux répondre aux besoins de la population de notre territoire;

ATTENDU QUE ce contrat pour trente (30) places en ressources intermédiaires permettra des économies estimées de 231 304 \$ par année;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de vérification, d'autoriser le président-directeur général, Dr Pierre Gfeller, à signer un contrat avec le Groupe Immobilier Global – Jardin de la Patrie, pour la mise en œuvre de trente (30) places en ressources intermédiaires dont la valeur du contrat, sur la période de quinze (15) ans incluant la période de prolongation de cinq (5) ans, est de 21 362 160 \$.

Il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de vérification, d'autoriser la direction adjointe SAD-RNI-SP à agir à titre de porteur du dossier de mise en œuvre en collaboration avec la direction adjointe à l'hébergement, la direction des ressources financières, la direction des services techniques et la direction de ressources humaines, des communications et des affaires juridiques.

Rés. : 2016-11/755

5.2.7 Programme d'aide aux employés (PAE)

Dans le cadre des activités du service de la prévention et promotion de la santé, le CIUSSS souhaite offrir un programme d'aide aux employés (PAE).

- Le PAE offre des services-conseils pour venir en aide aux employés et à leurs familles immédiates concernant tout problème personnel ou lié au travail qui, selon eux, affecte leur santé physique ou mentale et leur qualité de vie ou qui les empêche de donner leur plein rendement au travail.
- Le PAE est un service volontaire, confidentiel et gratuit.

Pour réaliser cet objectif, la direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, en collaboration avec la direction adjointe logistique et approvisionnement, ont lancé un appel d'offres public afin de mettre sous contrat une firme ayant la capacité de répondre à l'objectif visé, soit fournir les services d'un PAE pour tout le CIUSSS.

La durée du contrat est de cinq (5) ans ferme.

L'appel d'offres portant le no CNMTL2016-003 a été lancé le 2 septembre 2016. L'ouverture a eu lieu le 27 septembre 2016.

Le mode d'adjudication de l'appel d'offres est le prix ajusté le plus bas avec un facteur K de 30 %.

Sept (7) soumissionnaires ont déposé une offre, soit :

Soumissionnaire	Prix soumis	Note finale	Prix ajusté
Morneau Shepell	1 424 970 \$	89,9 %	1 188 465,39 \$
Groupe Pro Santé inc.	1 495 215 \$	86,1 %	1 287 868,22 \$
Impact Mauricie	1 728 250 \$	78,5 %	1 592 857,14 \$
Les Consultants Longpré et Ass. inc.	1 883 235 \$	86,8 %	1 612 358,73 \$
Solareh	1 873 200 \$	77,2 %	1 747 388,06 \$
Groupe Santé Physimed	1 951 250 \$	78,7 %	1 795 078,20 \$
Homewood Santé inc.	2 075 572, 5 \$	82,6 %	1 843 314,83 \$

Au terme de cette analyse, le prix ajusté le plus bas est celui de la firme Morneau Shepell ltée pour une valeur totale de 1 424 970 \$ pour la durée du contrat de cinq (5) ans.

Conformément à la politique d'approvisionnement DRF-0001 du CIUSSS, il est nécessaire d'obtenir l'approbation du conseil d'administration pour autoriser le président-directeur général, Dr Pierre Gfeller, à signer un contrat d'une valeur supérieure à un (1) million de dollars.

ATTENDU QUE le CIUSSS veut uniformiser ses programmes d'aide aux employés;

ATTENDU QUE le CIUSSS désire conclure un contrat de cinq (5) ans et réaliser les économies associées;

ATTENDU QUE ce contrat permettra des économies de 75 030 \$ sur cinq (5) ans;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de vérification, d'autoriser le président-directeur général, Dr Pierre Gfeller, à signer un contrat d'une durée de cinq (5) ans avec la firme Morneau Shepell ltée au montant de 1 424 970 \$ avant taxes.

Rés. : 2016-11/756

5.2.8 Fusion de la paie – RH

La mise en application de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux* entraîne d'importants changements sur le plan de la gestion des systèmes d'information dont, entre autres, le choix d'une solution provinciale unique pour chacun des systèmes d'information.

Toutefois, considérant que le choix d'une solution unique provinciale en gestion des systèmes d'information n'est pas encore arrêté, le MSSS autorise les établissements, et ce, malgré le moratoire existant sur l'acquisition de nouveaux systèmes informatiques à procéder à l'intégration de ses systèmes d'information aux conditions suivantes :

- L'intégration des systèmes peut se faire à l'intérieur d'une gamme de produits supportée par le même fournisseur déjà existant dans les anciens établissements.

- Cette intégration ne peut avoir pour effet de diminuer le nombre de fournisseurs existants dans nos anciens établissements. Seul un désistement d'un des fournisseurs nous permettra d'en réduire le nombre.
- Le contrat doit prévoir une clause de retrait (avec un délai raisonnable) afin de permettre le déploiement d'une solution provinciale unique des systèmes d'information concernés, dès qu'ils auront été autorisés par le MSSS.
- Cette démarche doit respecter la *Loi sur les contrats des organismes publics*.

Des démarches ont été effectuées auprès de deux (2) fournisseurs existants de systèmes de Paie-RH afin de mettre en place une solution unique. Les résultats soumis pour un contrat de trois (3) ans, incluant les frais d'implantation et les frais annuels, sont les suivants :

MédiSolution	1 600 027 \$, avant taxes
Logibec	2 071 000 \$, avant taxes

Il est proposé de retenir l'offre du plus bas fournisseur. Ainsi, le CIUSSS désire conclure une entente de trois (3) ans avec la firme « MédiSolution » pour un contrat d'une valeur de 1 600 027 \$, avant taxes. Le contrat prévoit une clause de retrait afin de permettre le déploiement d'une solution provinciale unique des systèmes d'information concernés, dès qu'ils auront été autorisés par le MSSS.

Les gains opérationnels et d'efficacité sont majeurs pour les gestionnaires et les employés de l'établissement. Ce changement permettra de simplifier grandement les processus de travail et aussi de renforcer les contrôles internes.

Conformément à la politique d'approvisionnement DRF-0001 du CIUSSS, il est nécessaire d'obtenir l'approbation du conseil d'administration pour autoriser le président-directeur général, Dr Pierre Gfeller, à signer un engagement d'une valeur supérieure à 1 M\$.

ATTENDU QUE le CIUSSS veut accroître son efficacité et simplifier ses processus;

ATTENDU QUE les impacts organisationnels de ce changement sont majeurs pour tous les intervenants du CIUSSS;

ATTENDU le moratoire décrété par le MSSS sur toute acquisition de nouveaux logiciels, ce qui exclut d'emblée la possibilité de procéder par appel d'offres;

ATTENDU la lettre sous la signature du sous-ministre, Michel Fontaine, permettant d'intégrer des systèmes existants à partir de fournisseurs actuels;

ATTENDU QUE le CIUSSS désire conclure un contrat d'une durée de trois (3) ans et réaliser les économies associées, et ce, dans l'attente d'un

choix provincial d'une solution unique en gestion des systèmes d'information;

ATTENDU QU' il y a eu un processus de mise en compétition des deux fournisseurs actuels dans le cadre de la démarche;

ATTENDU QUE le contrat prévoit une clause de retrait;

ATTENDU QUE ce contrat permettra des économies de 1 037 138 \$ sur trois (3) ans;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de vérification, d'autoriser le président-directeur général, Dr Pierre Gfeller, à signer un contrat de trois (3) ans avec la firme MediSolution au montant de 1 600 027 \$, avant taxes.

Rés. : 2016-11/757

5.2.9 Approbation du rapport RR-444

Selon la circulaire 2016-022 « Suivi de l'équilibre budgétaire des établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux – Exécution du budget », l'établissement doit soumettre sa prévision des résultats financiers pour l'exercice financier 2016-2017. À cette fin, un rapport RR-444 doit être produit, approuvé par le conseil d'administration et transmis au MSSS pour le 14 novembre 2016.

La direction des ressources financières projette que le CIUSSS terminera l'exercice financier 2016-2017 en équilibre budgétaire.

ATTENDU QUE le CIUSSS terminera l'exercice 2016-2017 en équilibre budgétaire.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de vérification, d'autoriser le président-directeur général, Dr Pierre Gfeller, à approuver et transmettre le rapport RR-444, tel que demandé par le MSSS.

Rés. : 2016-11/758

5.3 ADDENDA À L'ENTENTE DE GESTION ET D'IMPUTABILITÉ 2016-2017

Les engagements convenus dans l'entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017 ont été modifiés. Un addenda doit être signé avec le MSSS, avant le 9 décembre 2016.

Cet addenda permettra d'augmenter le nombre d'utilisateurs et le nombre d'heures de services en soutien à domicile.

ATTENDU QUE l'engagement de l'indicateur 1.03.11 – PS : Nombre de personnes desservies en soutien à domicile de longue durée (adultes des programmes-services SAPA, DP et DI-TSA) a été révisé;

ATTENDU QU' un engagement a été ajouté pour l'indicateur 1.03.05.01 – EG2 : Nombre total d'heures de service de soutien à domicile longue durée rendues à domicile par les différents modes de dispensation de services;

ATTENDU QUE le CIUSSS s'engage à donner suite aux priorités du ministre, telles qu'énoncées dans ce document et dans la manière dont il utilise les crédits de développement 2016-2017 pour la production des services sur son territoire;

ATTENDU QUE le CIUSSS s'engage également à réaliser les investissements et la production additionnelle convenus afin de respecter les nouveaux engagements 2016-2017 du présent addenda et à prendre les mesures nécessaires pour assurer la reddition de comptes demandée par le MSSS;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, d'autoriser le président-directeur général à signer l'addenda de l'entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017 à intervenir entre le CIUSSS et le ministre.

Rés. : 2016-11/759

6. PROCHAINE SÉANCE

6.1 SÉANCE RÉGULIÈRE – 25 JANVIER 2017 À 18 H À LA SALLE POLYVALENTE (1N-04) AU CHSLD LAURENDEAU

La prochaine séance régulière du conseil d'administration est prévue le mercredi 25 janvier à 18 h à la salle polyvalente (1N-04) au CHSLD Laurendeau.

Mme Hotte souligne le départ de Mme Jocelyne Delorme, technicienne en administration pour le conseil d'administration. Elle la remercie pour son soutien et lui souhaite beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Mme Hotte remercie les participants pour leur présence.

La séance est levée à 22 h.

Geneviève Hotte
Présidente

Pierre Gfeller, M.D.
Secrétaire